



LE FLEX OFFICE : QU'EST CE QUE C'EST ?

Paris, 20 avril 2021

EN QUELQUES MOTS...

Le **flex office** est né dans les années 1990 en réponse aux limites de l'open space. Il se développe depuis cinq ans dans de nombreuses entreprises (Orange, Bouygues Immobilier, Axa, BNP Paribas).

Le **flex office** est une organisation du travail qui s'appuie sur une forme différente d'attribution des postes de travail pour le salarié.

LE SUJET

Dans une organisation classique, le salarié dispose d'un poste fixe attribué, dans un bureau individuel ou en open-space. En flex office, l'espace de travail est réparti en fonction des usages, des postures de travail (s'isoler pour téléphoner, travailler à son bureau, échanger en tête à tête, recevoir pour un entretien...). Le salarié ira donc dans la zone qui convient le mieux à la tâche qu'il doit mener. Une organisation en flex office induit donc une répartition des espaces collectifs de travail, salles de réunions connectées, des espaces pour s'isoler, etc.

Au quotidien, le fonctionnement est simple : chaque salarié dispose d'un espace de rangement attribué et sécurisé. Lorsqu'il arrive au bureau, il n'a qu'à récupérer ses affaires dans son casier et rejoindre l'espace de travail qui correspond à son humeur et sa mission du jour. L'objectif du flex office étant que le salarié choisisse l'espace de travail le mieux adapté à ses tâches. Il peut donc opter pour du télétravail si cette solution est la meilleure.

À l'origine, ce concept permet en priorité d'améliorer les conditions de travail des personnels, mais très vite les entreprises ont compris qu'elles pouvaient au passage réduire leurs charges immobilières.

Avec la crise sanitaire, le développement du flex office s'est accéléré. En effet, il est considéré comme permettant de respecter le protocole sanitaire de chaque entreprise.

LE FLEX OFFICE À LA SNCF

Le groupe SNCF n'échappe pas à cette tendance. Après quelques expériences plutôt ratées en 2019, l'entreprise s'est emparée du dossier, voyant par ce biais **l'opportunité de réaliser des économies sur l'immobilier**. C'est ainsi que de nombreux projets voient le jour depuis 2020.

Malheureusement, guidés par le simple prisme économique, ces projets oublient parfois l'humain, ce qui pour **l'UNSA-Ferroviaire est contraire à l'esprit initial du concept**.

L'UNSA-Ferroviaire a analysé le concept de flex office en s'appuyant sur divers questionnaires et expertises et en prenant en compte l'avis des salariés.

LES ASPECTS POSITIFS

- Ce concept est associé au travail en distanciel (à domicile ou dans des locaux de coworking), permettant ainsi de répondre à la demande de nombreux salariés qui se voient enfin accorder des journées de télé-travail. Cela permet ainsi au salarié d'améliorer son équilibre professionnel et privé (gagner en temps de transport, etc.).
- Il permet également de réduire les coûts immobiliers, ce qui, en cette période de crise sanitaire et économique mondiale, n'est pas négligeable.
- Cela permet au salarié, **si l'esprit du concept original est respecté**, de choisir son collectif de travail "du jour" et ainsi de recréer des liens.

LES ASPECTS NÉGATIFS ET LES RISQUES

- La fin des bureaux individualisés peut être à l'origine de **mal-être au travail** (dépersonnalisation), les salariés sont-ils prêts ? Pour **l'UNSA-Ferroviaire**, une évaluation des RPS avant et après la mise en place des nouveaux espaces de travail est nécessaire.
- Une mauvaise prise en compte des **spécificités individuelles ou métiers**, notamment pour les personnes en situation de handicap ou pour des métiers nécessitant des adaptations spécifiques (double écran, etc.).
- Un **taux d'occupation sous-estimé** : pour pouvoir réduire les espaces, l'entreprise se base sur des estimations de taux d'occupation des bureaux (suivi des usages ou capteurs). Sous-estimer ce taux engendrerait une surcharge des espaces de travail et aurait des conséquences sur les flux, voire sur l'organisation du flex au quotidien, pouvant générer des situations anxiogènes, voire conflictuelles.
- Une **organisation du quotidien inadaptée** : il est nécessaire en flex office d'anticiper les journées de travail en présentiel et distanciel, de mettre en place les bons outils pour réserver bureaux et salles et de programmer les réunions bien en amont. L'organisation doit donc être partagée et programmée.
- Un **investissement en équipements et services non anticipé** : outre le fait que chaque salarié doit disposer au moins d'un ordinateur et d'un téléphone portable, cette organisation doit être associée à un réseau Wi-Fi de qualité, des connectiques performantes, un système de stockage des fichiers, afin de ne pas ajouter d'irritants.
- Le **flex-office peut être traumatisant** : un agent pourrait avoir le sentiment d'être dévalorisé puisque l'entreprise ne souhaite plus lui attribuer un espace de travail personnalisé. De même, la mise en place du flex-office pour un service, mais laissant le dirigeant posséder son propre bureau sera mal vécue par l'ensemble du service.
- Le flex-office, tout comme l'open space, expose les agents à un **manque de confidentialité et un niveau sonore élevé**. Certains métiers demandent du calme pour permettre la réflexion et la concentration. Actuellement, la réponse apportée par l'entreprise n'est pas à la hauteur des attentes des agents.

**POUR L'UNSA-FERROVIAIRE, LA MISE EN PLACE DE CE CONCEPT NÉCESSITE UNE VÉRITABLE PRÉPARATION,
TANT AU NIVEAU HUMAIN QUE MATÉRIEL.**

IL EST DONC PRIMORDIAL DE NE PAS CONFONDRE VITESSE ET PRÉCIPITATION.

**VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE SONT À VOTRE DISPOSITION,
N HÉSITÉS PAS À LES CONTACTER POUR TOUTE QUESTION COMPLÉMENTAIRE.**

CONTACTS

Didier MATHIS - Florent MONTEILHET - Nathalie WETZEL - Nadine BERTIN - Philippe FROISSARD - Guillaume VERET